

# Capsule

## Le rôle du psychologue à l'école

« On s'inquiète de votre enfant, il est distrait, semble nerveux, accumule un retard dans ses apprentissages... seriez-vous d'accord pour qu'on le réfère au Service de psychologie ? ». Dans ces situations, plusieurs parents deviennent sur leur garde, sont méfiants face à ce mystérieux service qu'est la psychologie en milieu scolaire. Certains parents se diront : « *Il n'est pas question que mon enfant prenne une médication* », d'autres penseront : « *Mon enfant n'est pas fou, il n'a pas besoin de ça !* ».

Chers parents, vos réactions sont normales ! Quand on ne connaît pas le rôle d'un professionnel, on ne peut qu'être inquiet de ce qui nous attend surtout lorsqu'il s'agit de nos enfants. Dans le but de vous rassurer, nous vous expliquerons en quoi consiste le rôle du psychologue scolaire. Il n'est pas là pour les fous, ni pour donner de la médication, mais simplement pour aider l'élève qui rencontre des difficultés dans son cheminement scolaire, que ce soit au niveau des apprentissages, du comportement ou des émotions.

Selon le cadre de pratique des psychologues exerçant en milieu scolaire, rédigé par l'Ordre des psychologues (OPQ) et l'Association québécoise des psychologues scolaires (AQPS) en 2007, on mentionne que « le psychologue scolaire s'engage dans des activités qui favorisent, restaurent, maintiennent ou développent le fonctionnement positif et le bien-être de l'élève, qui le soutiennent dans son cheminement scolaire et qui lui permettent de s'épanouir sur les plans personnel et social ». En ce sens, le psychologue offre des services de prévention, de dépistage, d'évaluation, d'aide et d'accompagnement. Il peut donc intervenir à plusieurs niveaux et accomplir différentes tâches.

Voici un aperçu des différents chapeaux qu'il peut porter :

- Faire partie d'une équipe multidisciplinaire visant à préciser des diagnostics, mettre en place des plans d'interventions adaptés aux besoins de l'élève, collaborer avec les différents professionnels impliqués auprès de l'élève que ceux-ci relèvent du secteur de la santé ou des services éducatifs complémentaires de la commission scolaire. C'est travailler en équipe pour offrir un meilleur soutien à l'élève.

## Le rôle du psychologue à l'école

- À titre préventif, le psychologue scolaire va au-devant des difficultés rencontrées par l'élève afin d'en minimiser l'impact et de mettre en place rapidement des stratégies adaptées aux besoins de l'élève.
- **L'évaluation** et **l'intervention** sont deux rôles spécifiques du psychologue scolaire auprès de l'élève.
  - L'évaluation psychologique vise principalement à identifier les difficultés de l'élève, à analyser les forces et les compétences, à développer une compréhension plus spécifique des difficultés rencontrées par un élève, à contribuer à l'établissement d'un plan d'intervention, à déterminer le soutien nécessaire à l'élève pour favoriser sa réussite. Bien sûr, le psychologue peut conclure en la présence d'un diagnostic psychologique quelconque, mais celui-ci permettra une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par l'enfant.
  - Pour sa part, l'intervention se caractérise par un accompagnement auprès de l'élève afin de l'aider lors de situations de crise, de stress ou lorsque l'élève rencontre des difficultés au niveau social, affectif ou familial. Par le biais de rencontres, le psychologue a pour but d'aider l'élève à trouver des solutions visant l'amélioration des difficultés rencontrées ou du comportement souhaité.
- Le psychologue scolaire est également présent auprès des parents en lien avec les difficultés rencontrées par leurs enfants. Non seulement il peut intervenir de façon préventive lorsqu'il aide les parents à comprendre ce que vit leur enfant mais il peut également les soutenir dans la mise en place de stratégies à la maison.
- Le psychologue scolaire a aussi un chapeau de consultant dans le sens où il peut, notamment, être appelé à travailler avec un enseignant afin de l'aider à :
  - élaborer des stratégies d'interventions pour sa classe;

## Le rôle du psychologue à l'école

- favoriser une meilleure compréhension d'une problématique ou d'un élève en difficulté;
- participer à l'élaboration d'un plan d'intervention;
- suggérer des outils pédagogiques adaptés aux difficultés de l'élève;
- proposer des mesures visant à favoriser l'autonomie et la socialisation ou encore à développer des attitudes préventives à une situation de crise ou de violence.

Finalement, il peut également prendre part à des discussions concernant le classement d'un élève.

Le psychologue scolaire peut aussi animer des activités dans la classe ou encore pour des groupes cibles soit en prévention ou en intervention sur une problématique particulière comme l'estime de soi ou l'anxiété. Il peut aussi agir à titre de formateur autant pour les élèves, les parents, les enseignants que pour les gestionnaires.

Le psychologue scolaire est une personne ressource sur qui l'on peut compter dans différentes situations. Il est présent afin d'aider et de soutenir l'élève dans son cheminement scolaire, mais aussi pour assurer un fonctionnement harmonieux sur les plans personnel, social, affectif et familial. C'est un allié sur qui l'on peut compter pour nous aider à affronter et à mieux comprendre les difficultés que l'on rencontre, mais aussi pour vous aider à essayer de trouver les meilleures solutions pour l'amélioration de la situation.

*Julie Néron*  
Psychologue

